

<b>GRILLES-HORAIRES DE LA 2<sup>E</sup> ANNEE</b>
---

**Deuxième année**

	Latine	Activités spécifiques de soutien (Avec l'avis du Conseil de classe)	
CPC	1	1	FC
Religion / Morale / CPC	1	1	FC
Français	5	5	FC
Néerlandais	4	4	FC
Histoire	2	2	FC
Géographie	2	2	FC
Mathématique	5	5	FC
Sciences	3	3	FC
Education musicale	1	-	FC
Education physique	3	3	FC
Education par la technologie	1	-	FC

<b>Latin</b>	3	<b>3</b>	AC
<b>Sciences économiques</b>	1	1	AC
<b>Français</b>	-	2	Activités de soutien

TOTAUX	32	32	
Rattrapages éventuels (franç, math)	2	-	RE
Remédiation mathématiques	-	2	RE

Signification des abréviations :

FC : formation commune

AC : activités complémentaires

RE : remédiation

**Remarques importantes :**

1. Les grilles sont toujours susceptibles d'être modifiées si de nouvelles directives ou exigences ministérielles étaient imposées à l'enseignement secondaire d'ici au premier septembre prochain.
2. En fin de 1<sup>re</sup> année, l'élève sera orienté vers une 2<sup>e</sup> latine. Toutefois, l'élève n'ayant pas atteint le niveau suffisant des études requis à l'issue de la 1<sup>re</sup> année sera orienté par le Conseil de classe, à l'aide d'un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage), vers une 2<sup>e</sup> année avec des activités spécifiques de soutien.

<b>GRILLES-HORAIRES DE LA 2<sup>E</sup> ANNEE S</b>
---

**Deuxième année S**

2<sup>e</sup> supplémentaire

CPC	1	FC
Religion / Morale / CPC	1	FC
Français	5	FC
Néerlandais	4	FC
Histoire	2	FC
Géographie	2	FC
Mathématique	5	FC
Sciences	3	FC
Education musicale	1	FC
Education physique	3	FC
Education par la technologie	1	FC

<b>AC français</b>	2	AC
<b>AC mathématique</b>	2	AC

TOTAUX 32

Signification des abréviations :  
FC : formation commune  
AC : activités complémentaires

Remarques importantes :

1. Les grilles sont toujours susceptibles d'être modifiées si de nouvelles directives ou exigences ministérielles étaient imposées à l'enseignement secondaire d'ici au premier septembre prochain.
2. En fin de 1<sup>re</sup> année, l'élève sera orienté vers une 2<sup>e</sup> latine. Toutefois, l'élève n'ayant pas atteint le niveau suffisant des études requis à l'issue de la 1<sup>re</sup> année sera orienté par le Conseil de classe, à l'aide d'un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage), vers une 2<sup>e</sup> année avec des activités spécifiques de soutien.